



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Liste des membres du conseil municipal de Val-Joli élu à l'occasion du scrutin général du 2 novembre 2025 qui ont complété avec succès la formation sur le comportement éthique

Nom	Poste	Date de la formation
Patrick Bernier	Maire	28 mars 2026
Sylvain Côté	Conseiller siège no 1	28 mars 2026
Guy St-Laurent	Conseiller siège no 2	28 mars 2026
Karine Chamberland	Conseiller siège no 3	28 mars 2026
Raymond Côté	Conseiller siège no 4	28 mars 2026
Jonathan Morin	Conseiller siège no 5	28 mars 2026
Johanne Maurice	Conseillère siège no 6	12 mai 2026

Liste des membres du conseil municipal de Val-Joli élu à l'occasion du scrutin général du 2 novembre 2025 qui ont complété avec succès la formation Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle de l' élu

Nom	Poste	Date de la formation
Patrick Bernier	Maire	14 mars 2026
Sylvain Côté	Conseiller siège no 1	14 mars 2026
Guy St-Laurent	Conseiller siège no 2	14 mars 2026
Karine Chamberland	Conseiller siège no 3	14 mars 2026
Raymond Côté	Conseiller siège no 4	14 mars 2026
Jonathan Morin	Conseiller siège no 5	14 mars 2026
Johanne Maurice	Conseillère siège no 6	14 mars 2026

Je, Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Val-Joli, atteste que :

- Les membres du conseil municipal de Val-Joli ont tous suivi la formation sur le comportement éthique et ce dans le délai prescrit, tel qu'exigé en vertu de l'article 15 L.E.D.M.M.
- Les membres du conseil municipal de Val-Joli ont tous suivi la formation « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle de l' élu » et ce dans le délai prescrit, tel qu'exigé en vertu du Règlement sur la formation des élus municipaux.
- cette liste sera déposée en séance régulière du conseil municipal qui se tient le 1^{er} juin 2026
- cette liste sera déposée sur le site internet de la municipalité de Val-Joli au www.val-joli.ca

Signé à Val-Joli ce 21 mai 2026

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière